



REPUBLIKAN' I MADAGASIKARA  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

## MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE  
DIRECTION DU GENIE RURAL

# Avis de Consultation Ouverte

N° 01-2023/MINAE/SG/DGA/DGR

16/10/2023

1. Le **MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivant sous plis fermés pour exécuter :  
**Travaux de comblement des trois (03) brèches dans la rive gauche de la rivière Sisaony, Communes Rurales d'Antsahadinta Androhibe et d'Antanetikely Ambohijoky, District d'Antananarivo Atsimondrano, Région Analamanga .**

Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à **prix unitaire**

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : **RANDRIANASOLO RAFANOMEZANA Norohasina**
- Fonction : **Personne Responsable des Marchés Publics**
- Adresse :
- E-mail : **minae.prmp@gmail.com**
- Bureau : **bureau du secrétariat de l'UGPM , Étage : 5ème étage , Porte : 504**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix doit être retiré à **bureau du secrétariat de l'UGPM du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à Anosy, 5ème étage, porte 504** moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- **Lot 1 : deux cent cinquante mille Ariary (Ar 250 000.00)**

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire



5. Les plis devront parvenir à **Madame la Personne Responsable des Marchés Publics, bureau du secrétariat de l'UGPM**, étage: **5ème étage / porte: 504**, au plus tard le **31/10/2023 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leur représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- **Lot 1 : trois millions cinq cent mille Ariary (Ar 3 500 000.00)**

,ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous forme suivantes :

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque libellé au nom de Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.

8. Une visite de lieu est **facultative**, elle sera organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	Devant le bureau de la Commune Rurale Antsahadinta Androhibe.	23/10/2023	10:00	La PRMP ou son Représentant
	Devant le bureau de la Commune Rurale Antsahadinta Androhibe.	24/10/2023	10:00	La PRMP ou son Représentant

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à Antananarivo, le 16 OCT 2023

La Personne Responsable des Marchés Publics



**RANDRIANASOLO Ratanomezana Norohasina**